Zeitschrift: Les intérêts du Jura : bulletin de l'Association pour la défense des

intérêts du Jura

Herausgeber: Association pour la défense des intérêts du Jura

Band: 36 (1965)

Heft: 7

Inhaltsverzeichnis

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 13.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

P74

LES INTÉRÊTS DU JURA

BULLETIN DE L'ASSOCIATION POUR LA DÉFENSE DES INTÉRÊTS DU JURA CHAMBRE D'ÉCONOMIE ET D'UTILITÉ PUBLIQUE DU JURA BERNOIS

XXXVe ANNÉE

Paraît une fois par mois

Nº 7 Juillet 1965

SOMMAIRE

Apprentis méritants — Les conseils du spécialiste — Les étangs des Franches-Montagnes Quelques industries jurassiennes vues à la loupe — Chronique économique

Apprentis méritants

Autrefois, un jeune homme faisait l'apprentissage de son métier. Il roulait ensuite un peu sa bosse pour voir ce qui se passait ailleurs. Il se mariait, s'installait pour la vie dans son commerce ou son entreprise et, jusqu'à la fin de ses jours, il mettait en valeur ce qu'il avait appris dans son jeune âge et s'assimilait assez facilement les quelques nouveautés qui s'imposaient.

Aujourd'hui, ainsi que l'a souligné M. René Steiner, président de l'ADIJ, à Tavannes, à l'occasion de la 9° Journée des apprentis méritants du Jura, il en va autrement. La fin de l'apprentissage n'est pas une fin en soi. C'est plutôt un commencement. Les connaissances professionnelles ne sont plus jamais complètement acquises. L'âge du perfectionnement dure toute la vie.

Que ce soit dans le commerce, au bureau, à la comptabilité, que ce soit à l'atelier, à l'usine, au laboratoire, l'évolution des méthodes de travail, celle des techniques et des connaissances sont en continuelle transformation. Pour l'employé, le contremaître, le chef d'entreprise, l'adaptation aux techniques nouvelles devient une nécessité absolue. Celui qui voudrait résister à une adaptation nécessaire serait vite dépassé puis éliminé.

On comprend, dès lors, que l'orateur, qui avait déjà rappelé aux apprentis et apprenties méritants ce qu'ils devaient à leurs parents, à leurs maîtres d'apprentissage et au corps enseignant de l'école professionnelle qu'ils avaient fréquentée, ait conclu par ces mots:

« C'est dans ce monde-là que vous entrez, jeunes gens et jeunes filles. Et le meilleur outil qui vous reste pour vous imposer, c'est l'esprit. Votre esprit doit rester mobile, ouvert, curieux. Pour qu'il le demeure, vous devez aimer votre métier, vivre avec lui, et chercher à le perfectionner. Il n'y a pas de branches de l'activité humaine qui échappent à ce besoin de perfectionnement. Avec un caractère équilibré, un cerveau qui fonctionne bien, une bonne santé et beaucoup de volonté, vous allez vous mettre au travail pour façonner le monde de demain ou, du moins, apporter votre contribution personnelle au progrès. »

En accueillant ses hôtes d'un jour, Me Jules Schlappach, maire de Tavannes, sut parfaitement définir le grand bourg qu'il administre et qui, devant atteindre prochainement le cap des 4500 habitants, compte de nombreux apprentis.